



PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2025-2026

Région de Laval

DIRECTION GÉNÉRALE DE SERVICES QUÉBEC
DES RÉGIONS DE LAVAL ET DES LAURENTIDES

Note aux lecteurs

Les données budgétaires et les informations sur les actions présentées dans ce document concernent l'année financière commençant le 1^{er} avril 2025 et se terminant le 31 mars 2026. Ce document présente par ailleurs certaines données qui concernent une année civile. Lorsque c'est le cas, cela est précisé.

Rédaction

Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Diffusion

Cette publication est accessible en ligne uniquement, dans la page Publications de la section consacrée au [ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale](#) du site Québec.ca.

Si vous éprouvez de la difficulté à consulter le document, vous pouvez obtenir de l'aide par [téléphone](#) ou par [courriel](#).

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

ISBN : 978-2-555-02022-1 (PDF)

© Gouvernement du Québec

Mot du directeur général de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides

Le plan d'action de la région de Laval s'inscrit dans la continuité des années précédentes et s'adapte à la conjoncture politico-économique ainsi qu'aux incertitudes qui s'ensuivent.

Les bouleversements que nous rencontrons depuis quelques mois nous motivent à revenir à l'essentiel plutôt que de réagir à la pièce aux événements. Notre mission de longue date est d'accompagner les individus sans emploi ainsi que les travailleuses et travailleurs pour les préparer à un marché du travail en constante évolution. Nous nous engageons également à guider les entreprises faisant face à des défis liés aux ressources humaines,

Il ne faut pas négliger de préparer l'avenir. Pour connaître le succès et envisager l'avenir en toute sérénité, nous devons nous questionner sur l'objectif à atteindre. Services Québec peut vous soutenir dans plusieurs démarches, tels le développement des compétences du futur, l'augmentation de la productivité, ou encore la transition énergétique des entreprises. L'économie de demain nécessitera plus de connaissances et plus de compétences pour relever les défis qui nous attendent. C'est exactement dans cet esprit que nous continuerons à nous mobiliser.

Le personnel de Services Québec, engagé et dévoué, continuera de vous aider à trouver des solutions aux défis à surmonter et à vous accompagner dans leur mise en œuvre. Pour accomplir cette mission, Services Québec compte aussi sur les organismes spécialisés en employabilité et sur des partenaires disponibles pour vous aider à affronter les nombreux défis qui s'annoncent dans la prochaine année.



François Laverdure

Mot de la présidente du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Laval

Travailler en collégialité avec tous les partenaires pour décupler notre force de travail au service des individus et des entreprises, voilà ce qui motive les membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) de la région de Laval. Les événements récents renforcent ma conviction que la collaboration vers des objectifs partagés nous aidera à surmonter les défis qui se présentent à nous.

Comme présidente du CRPMT de la région de Laval, j'ai pu côtoyer des gens de cœur dont les efforts sont dirigés vers le bien commun. Winston Churchill a dit : « Ne gaspillez jamais une bonne crise. » En effet, chaque crise apporte son lot d'opportunités, et c'est dans cet esprit que nous devons toutes et tous avancer.

Les échanges que j'ai eus avec de nombreux partenaires me permettent de croire que nous disposons de tous les outils nécessaires, dont plusieurs sont complémentaires, pour affronter n'importe quelle situation pouvant survenir sur notre route. Que ce soit pour ouvrir la voie à un nouvel essor économique de nos entreprises, ou pour développer et rehausser les compétences des individus afin de les préparer à un marché du travail plus exigeant, aucun effort ne sera épargné pour accompagner les Lavalloises et les Lavallois vers un meilleur avenir.

Le contexte actuel amène les membres du CRPMT, tout comme les partenaires, à souhaiter appuyer le personnel de la Direction générale de Services Québec de la région de Laval, ainsi que les organismes spécialisés en employabilité, afin de mieux soutenir la communauté dans les bouleversements actuels et futurs.

A handwritten signature in blue ink that reads "Catherine Parent".

Catherine Parent

Table des matières

Introduction.....	1
La Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides	3
De multiples programmes et services offerts.....	3
Des partenaires importants	4
L'évolution du marché du travail et les principaux enjeux régionaux	6
Les priorités régionales et les axes d'intervention liés aux principales orientations.....	16
Accroître la participation de toutes et de tous au développement social et économique.....	17
Partager un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement du personnel	21
Faire évoluer nos services en cohérence avec les attentes de notre clientèle	22
Conclusion.....	23
Annexe I – Budget	24
Annexe II – Indicateurs de résultats et cibles	25
Annexe III – Organigramme.....	26
Annexe IV – Conseil régional des partenaires du marché du travail de Laval	27

Introduction

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale soutient la participation de la population, des entreprises, des organismes et des communautés au développement et à la prospérité du Québec. Il accompagne ses clientèles et favorise leur autonomie. Il offre un accès simplifié aux services gouvernementaux.

La Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides a élaboré le présent plan d'action régional, qui s'inscrit dans la mission du Ministère. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur le Plan stratégique 2023-2027 du Ministère ainsi que sur la planification pour l'année 2025-2026 concernant les services publics d'emploi. De plus, elle a tenu compte des responsabilités et des ressources qui lui sont confiées, des attentes de résultats qui lui ont été communiquées par les autorités ainsi que de certains facteurs de contingence comme l'évolution du marché du travail et les besoins des clientèles.

En ce qui concerne l'année 2025-2026, la Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides propose un plan d'action lavallois s'inscrivant dans la continuité des années précédentes tout en tenant compte des développements récents, notamment à l'aube de la renégociation probable de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM), des tensions internationales et de la volonté des dirigeants canadiens de revoir l'environnement d'affaires domestique.

La Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides et le Conseil régional des partenaires du marché du travail de Laval sont des acteurs de premier plan et comptent sur les actions concertées de tous les partenaires du milieu, en particulier les organismes spécialisés en employabilité, les institutions des secteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur sur le territoire et les alliés économiques lavallois, afin d'optimiser les effets structurants sur le marché du travail.

Le Conseil régional des partenaires du marché du travail de Laval a identifié des enjeux et des orientations pour la période allant de 2023 à 2027 pour Laval. Des actions sont ensuite élaborées annuellement et mises en œuvre par le personnel de Services Québec et ses collaborateurs.

Pour Laval, la Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides agira selon les priorités suivantes en 2025–2026 :

- Soutenir les entreprises, non seulement sur les enjeux du moment, mais également sur ceux qui transformeront profondément l'économie lavalloise, comme la transition vers une économie verte ou vers l'automatisation pour n'en nommer que deux;
- Sensibiliser et soutenir les entreprises face aux défis de gestion des ressources humaines et de management;
- Acquérir une meilleure connaissance de la main-d'œuvre disponible à Laval et mobiliser celle-ci;
- Sensibiliser la clientèle des services publics d'emploi à l'importance de la formation continue et l'accompagner;
- Favoriser l'intégration et le maintien en emploi, notamment en encourageant la persévérance des participantes et des participants aux programmes de services publics d'emploi;
- Accompagner activement les prestataires de l'assistance sociale pour éviter l'exclusion sociale;
- Intervenir en favorisant la concertation chez tous les partenaires;
- Faire connaître à la population les services d'emploi offerts à Laval;
- Poursuivre les activités amorcées pour offrir un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement personnel des équipes de travail.

La Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides désire être un catalyseur et rallier les acteurs à la réalisation d'objectifs communs en ce qui a trait au marché du travail lavallois.

La Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides

La Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Elle compte neuf bureaux locaux dans les régions de Laval et des Laurentides, répartis sur le territoire pour servir la population.

L'organigramme de la Direction générale est présenté à l'annexe III.

De multiples programmes et services offerts

Services gouvernementaux

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a pour mission d'offrir aux citoyennes et aux citoyens ainsi qu'aux entreprises un guichet multiservice afin de leur procurer un accès simplifié à des services gouvernementaux.

Ce guichet multiservice regroupe l'ensemble des services de première ligne et de deuxième ligne offerts à la population et aux entreprises, en personne, au téléphone et en ligne. Il s'agit notamment de services s'adressant aux clientèles du Ministère et à celles d'autres ministères et organismes gouvernementaux avec lesquelles le personnel de la Direction générale établit un contact direct.

Services publics d'emploi

Les services publics d'emploi contribuent à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, à l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre de même qu'à la réduction des pertes d'emplois, du chômage et des obstacles à l'emploi.

Les services publics d'emploi sont offerts dans les bureaux de Services Québec. Pour offrir ces services, le Ministère collabore avec de nombreux partenaires, dont les établissements d'enseignement et les organismes spécialisés en employabilité.

Ils comprennent les services universels d'accueil, d'information sur le marché du travail et de placement, qui s'adressent à l'ensemble de la population et des entreprises. Ils comprennent également les services

spécialisés, qui visent à aider les personnes devant surmonter des difficultés avant d'entreprendre une démarche qui, à terme, leur permettra d'intégrer le marché du travail ou de se maintenir en emploi.

Ils comprennent enfin les services aux entreprises, qui ont pour objectif d'aider les entreprises en ce qui concerne le développement des compétences de leur main-d'œuvre et l'amélioration de leurs pratiques en gestion des ressources humaines, notamment celles relatives au recrutement ou à la rétention de la main-d'œuvre.

La Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides se voit allouer un budget d'intervention pour la région de Laval lui permettant d'offrir les services publics d'emploi. Pour l'année 2025-2026, le budget initial pour la région est de 30 989 600 \$. Les renseignements sur la répartition des fonds pour l'année financière en cours et pour l'année financière précédente sont présentés à l'annexe I.

Programmes d'assistance sociale

Les programmes d'assistance sociale visent à attribuer une aide financière aux personnes et aux familles qui ne peuvent subvenir seules à leurs besoins en vue de favoriser leur autonomie économique et sociale. Ces programmes visent également à offrir une aide et un accompagnement aux adultes qui en bénéficient et qui ne sont pas en mesure d'entreprendre une démarche menant à l'emploi.

Des partenaires importants

La Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides travaille avec différents partenaires dont la contribution est capitale pour le développement économique et social dans la région. Parmi ces partenaires, on compte le Conseil régional des partenaires du marché du travail, les comités sectoriels de main-d'œuvre et les instances de développement économique régionales.

Elle peut également compter sur la collaboration des établissements de tous les ordres d'enseignement, des organismes spécialisés en employabilité et des organismes communautaires. Leur contribution permet d'offrir, dans les bureaux de Services Québec, des services répondant aux attentes de la population et des entreprises.

La Direction générale travaille par ailleurs avec des unités administratives de nombreux ministères et organismes gouvernementaux, entre autres pour simplifier l'accès aux services et pour assurer la continuité de ceux-ci et en améliorer l'efficacité.

L'évolution du marché du travail et les principaux enjeux régionaux

Imposition de tarifs douaniers et incertitude économique : des défis qui requièrent de l'agilité

Le Plan d'action régional 2025-2026 repose sur des éléments connus au moment de son élaboration.

Récemment, l'administration américaine a annoncé l'imposition de tarifs douaniers sur les exportations canadiennes vers les États-Unis. La fréquence et l'impact des modifications liées à ces tarifs créent une grande incertitude pour les entreprises du Québec, ce qui pourrait entraîner des répercussions importantes sur l'économie et l'emploi.

Dans ce contexte, les services publics d'emploi et les partenaires du marché du travail assurent une veille afin d'en analyser les conséquences sur le marché du travail québécois et d'apporter une réponse agile aux besoins des individus et des entreprises susceptibles d'être touchés par certaines décisions du gouvernement américain.

En de telles circonstances, cette planification pourrait être ajustée dans le courant de l'année. Les orientations du Plan d'action 2025-2026 permettent d'adapter les interventions des services publics d'emploi en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des effets de cette dernière sur le marché du travail.

La région de Laval comptait 458 862 habitants en 2024, ce qui représentait 5,1 % de la population québécoise.

Les dernières perspectives démographiques du Québec et de ses régions, publiées en 2024 par l'Institut de la statistique du Québec, indiquaient une croissance moins importante de la population de Laval sur un horizon 2021–2051 par rapport à l'ensemble de la population de la province sur la même période. Ainsi, la variation projetée de la population totale selon le dernier scénario serait de 11,3 % à Laval alors que l'ensemble du Québec présenterait une croissance de 15,9 %.

La projection du poids démographique de la région de Laval sur un horizon 2021–2051 diminuera pour représenter 4,9 % de la population de l'ensemble du Québec en 2051, alors qu'il se situait à 5,2 % en 2021.

La population lavalloise verra son âge moyen passer de 41,9 ans en 2021 à 45,5 ans en 2051. Si la tendance se maintient, l'âge moyen des résidentes et des résidents de Laval dépassera celle de l'ensemble du Québec. L'âge moyen de la population québécoise évoluera de 42,6 ans en 2021 à 44,7 ans en 2051¹.

Longtemps reconnue comme une région jeune, Laval connaîtra une décroissance de sa population en âge de travailler (entre 15 et 64 ans) dans les années à venir au profit d'une progression plus soutenue des personnes âgées de 65 ans et plus à l'horizon de 2051. Ainsi, la proportion des personnes âgées de 15 à 64 ans passera de 65,1 % en 2021 à 59,7 % en 2051. Quant à la proportion des personnes de cette tranche d'âge dans l'ensemble du Québec, elle passera de 63,9 % à 60,9 % pendant la même période.

Le tableau suivant présente les proportions par groupe d'âge de Laval et de la province dans les deux dernières années. Il met en évidence le vieillissement de la population.

TABLEAU 1 : POPULATION ACTIVE ET VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

	Groupes d'âge	Proportion de la population (%)	
		2024	2023
LAVAL ²	0 à 14 ans	15,7	16,0
	15 à 64 ans	64,9	64,8
	65 ans et plus	19,4	19,1
ENSEMBLE DU QUÉBEC ³	0 à 14 ans	15,4	15,6
	15 à 64 ans	63,6	63,5
	65 ans et plus	21,1	20,9

- Source : Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 2021-2071, Édition 2024, ISBN 978-2-550-98829-8 (en ligne)
- Source : Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2025). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.
- Source : Statistique Canada, Estimations de la population (septembre 2024). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En comparant les deux dernières années civiles, à Laval, la part du groupe d'âge situé entre 0 et 14 ans a connu une baisse au profit du groupe d'âge de 65 ans et plus dont la proportion a augmenté. La situation dans la province du Québec est comparable à celle de la région de Laval dans les années de référence.

TABLEAU 2 : LES PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Indicateur	Laval		Ensemble du Québec	
	2024	2023	2024	2023
Nombre d'établissements avec employés	13 580	13 384	278 533	278 278
Nombres d'emplois (en milliers)	240,6	238,4	4 566,0	4 522,8
Taux de postes vacants (%), moyennes des quatre trimestres de 2024	2,8	4,2	3,3	4,5
Taux de chômage (%)	5,9	5,7	5,3	4,5
Taux d'activité (%)	67,2	67,7	64,9	65,3
Taux d'emploi (%)	63,2	63,8	61,4	62,4

Sources : Statistique Canada, Registre des entreprises et Enquête sur la population active et Enquête sur les postes vacants et les salaires. Compilation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Secteur de l'emploi.

Le nombre d'entreprises à Laval a crû de 1,5 % entre décembre 2023 et décembre 2024, soit de 13 384 à 13 580 entreprises.

Taux de chômage, taux d'emploi et taux d'activité

Le taux de chômage à Laval a augmenté de 0,2 point de pourcentage en 2024 par rapport à 2023 pour s'établir à 5,9 %. Le taux d'emploi a diminué entre 2023 et 2024, passant de 63,8 % à 63,2 %, alors que le nombre d'emplois augmentait dans le même intervalle. Cela démontre que la population en âge de travailler s'est accrue plus rapidement que l'emploi. Le taux d'activité s'est également replié, confirmant une augmentation de la population active moins rapide comparativement à la population en âge de travailler, soit celle de 15 ans et plus. Du point de vue des entreprises, l'augmentation de la population active est susceptible d'accroître le nombre de candidates et de candidats qui permettront de combler

les emplois alors qu'il n'y a pas si longtemps, c'était plutôt la pénurie de travailleuses et de travailleurs qui préoccupait les entreprises.

Un phénomène similaire est observé à l'échelle du Québec. Le taux d'emploi a diminué d'un point de pourcentage, s'établissant à 61,4 % en 2024. Le nombre d'emplois a peu fluctué au Québec avec une hausse de 43 200 emplois entre 2023 et 2024, pour s'établir à 4 822 600 emplois dans la dernière année. Alors que le nombre d'emplois est stable entre 2023 et 2024, l'augmentation de la population en âge de travailler en 2024 a influencé le taux de chômage à la hausse et a entraîné le recul du taux d'activité de 0,4 %, ce dernier s'étant établi à 64,9 %. Ces observations viennent confirmer une fois de plus la tendance selon laquelle le nombre de personnes faisant partie de la population active dépassait le nombre d'emplois dans la période de référence, toute proportion gardée.

Postes vacants à Laval

Depuis que le nombre de postes vacants à Laval a atteint 11 980 au 4^e trimestre de 2021, il n'a pas cessé de diminuer jusqu'à atteindre 4 790 postes vacants au 4^e trimestre de 2024. Ces valeurs se comparaient à celles du 1^{er} trimestre de 2019 lors duquel 4 655 postes vacants étaient répertoriés. Le taux de postes vacants est passé de 6,5 % au 4^e trimestre de 2021 à 2,9 % au 4^e trimestre de 2024. Au Québec, sur les mêmes trimestres de référence, le taux de postes vacants fléchissait de 6,0 % à 3,0 %. Au 4^e trimestre de 2024, le nombre de postes vacants lavallois affichait une baisse de 24,0 %, comparativement au trimestre correspondant en 2023.

Les postes affichés exigeaient plus de compétences de la part des personnes qui postulaient. Cet état de fait a contribué à une progression de 12,8 % des salaires offerts pour les postes disponibles au 4^e trimestre de 2024, comparativement au trimestre correspondant en 2023.

C'est le groupe du personnel technique assimilé aux sciences naturelles et appliquées qui a connu la plus grande augmentation du nombre de postes entre le 4^e trimestre de 2023 et celui de 2024. Ainsi, 520 postes étaient vacants à Laval au 4^e trimestre de 2024, alors que ce nombre s'élevait à 325 au trimestre correspondant en 2023. Dans une moindre mesure, du personnel de soutien aux ventes et

services était recherché. Ainsi, 490 postes étaient vacants au 4^e trimestre de 2024, alors que le nombre de postes vacants s'élevait plutôt à 885 au trimestre correspondant en 2023⁴.

À l'échelle du Québec, les employeurs recherchent de plus en plus des personnes possédant des études postsecondaires. Au 4^e trimestre de 2023, 54,8 % des postes affichés exigeaient un diplôme au-delà du secondaire, une proportion qui s'est accrue un an plus tard jusqu'à atteindre 60,9 %. Cette tendance avait déjà été observée en 2022.

De même, la proportion du nombre de postes vacants exigeant une formation universitaire enregistrait une augmentation de 1,1 % entre les deux trimestres de référence. Celle des postes à pourvoir exigeant un diplôme d'études secondaires et moins diminuait quant à elle de 10,1 % dans le même intervalle. Par conséquent, des exigences accrues quant aux compétences favorisent la croissance du salaire offert. En effet, le salaire moyen proposé n'a jamais été aussi haut, soit de 27,45 \$ l'heure au 3^e trimestre de 2024.

Nombre de Lavalloises et de Lavallois en emploi par secteur d'activité économique

Selon l'Enquête sur la population active menée en 2024⁵, 81,0 % des Lavalloises et des Lavallois travaillaient dans le secteur des services, ce qui représentait 195 000 personnes. En contrepartie, 19,0 % des travailleuses et des travailleurs lavallois œuvraient dans le secteur de la production de biens. À l'échelle provinciale, 79,2 % des Québécoises et des Québécois gagnaient leur vie en travaillant dans le secteur des services, alors que 20,8 % œuvraient dans le secteur de la production de biens.

-
4. Source : Statistique Canada, Enquête sur les postes vacants et les salaires. Compilation spéciale : ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Secteur de l'emploi, données trimestrielles non désaisonnalisées.
 5. Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active. Compilation spéciale : ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Secteur de l'emploi, 2024.

Entre 2023 et 2024, le nombre de Lavalloises et de Lavallois en emploi a connu une croissance de 0,9 %, soit une augmentation de 2 200 personnes. Pendant la même période, l'emploi a crû de 1,0 % dans l'ensemble du Québec.

Navettage

Le navettage informe sur la distribution de la population et des emplois sur un territoire ainsi que sur les déplacements entre le domicile et le lieu de travail. Le recensement de 2016 indiquait que 52,8 % des Lavalloises et des Lavallois se déplaçaient vers leur lieu de travail habituel situé sur l'Île de Montréal. Les résidentes et résidents de Laval n'étaient que 38,3 % à se déplacer vers leur lieu de travail habituel situé dans la même ville que leur lieu de résidence. Le recensement de 2021 nous apprenait que la tendance s'était inversée. Durant cette période, 45,8 % des travailleuses et des travailleurs lavallois se déplaçaient vers leur lieu de travail situé à Laval, alors que 43,3 % des résidentes et des résidents lavallois se déplaçaient vers Montréal pour le travail⁶.

Prestataires de l'assistance sociale et de l'assurance-emploi

TABLEAU 3 : LES PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE SOCIALE ET DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Clientèle	Laval			Ensemble du Québec		
	2024	2023	Variation (%)	2024	2023	Variation (%)
Prestataires de l'assurance-emploi	7 213	6 480	11,3	202 120	186 007	8,7
Prestataires de l'assistance sociale	15 061	13 859	8,7	345 491	333 005	3,7

Source : Fichiers administratifs, Service Canada et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, moyennes mensuelles annualisées, 2023 et 2024.

6. En excluant les personnes qui ont recours au navettage et qui n'ont pas d'adresse de travail fixe comme plusieurs travailleuses et travailleurs de la construction.

Le nombre de prestataires de l'assurance-emploi était en progression entre 2023 et 2024. De plus, le taux de chômage suivait la tendance haussière. Au Québec, le taux de chômage atteignait des valeurs historiquement basses à 4,5 % en 2023, gagnant 0,8 point de pourcentage en 2024 pour s'établir à un taux de 5,3 %, tandis que celui des Lavalloises et des Lavallois s'élevait à 5,9 %⁷.

Le nombre de prestataires de l'assistance sociale a connu une progression de 8,7 % à Laval entre 2023 et 2024, passant d'une moyenne annuelle de 13 860 en 2023 à 15 061 prestataires en 2024. Dans l'ensemble du Québec, l'augmentation était plutôt de 3,7 %, passant de 333 005 à 345 491 prestataires pendant la même période de référence.

Le taux d'assistance sociale⁸ chez les prestataires âgés de 18 à 64 ans à Laval était en diminution constante depuis plusieurs années, tout comme dans l'ensemble du Québec. Dans la région de Laval, il a atteint un plancher à 3,4 % en octobre 2021, pour ensuite être remonté à 4,6 % en décembre 2024. La progression du taux correspondait à l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile recevant une aide financière de derniers recours. Pour l'ensemble du Québec, le taux d'assistance sociale était à son plus bas, c'est-à-dire 4,5 % en octobre 2021, alors qu'il s'élevait à 5,3 % en décembre 2024. Ce dernier était plutôt stable dans les deux dernières années. Le taux d'assistance sociale de Laval s'est toujours maintenu sous la moyenne québécoise durant ces années⁹.

-
7. Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active. Compilation spéciale : ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Secteur de l'emploi, 2024.
 8. Taux d'assistance sociale : Proportion de la population âgée de 18 à 64 ans qui bénéficie d'un des programmes d'assistance sociale, à savoir le Programme d'aide sociale, le Programme de solidarité sociale et le Programme objectif emploi.
 9. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de l'analyse et de l'information de gestion; taux d'assistance sociale (18-64 ans), moyenne annuelle de 2013 à 2024.

Facteurs de contingence

L'économie québécoise en 2025–2026 est confrontée à plusieurs défis majeurs qui influencent son développement et sa stabilité. Parmi ces enjeux, on retrouve les difficultés à se loger, l'augmentation du taux de chômage, le resserrement des critères d'immigration, les retombées économiques de l'administration américaine et la baisse du nombre de postes vacants.

Difficultés à se loger

Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le marché immobilier québécois continue de faire face à une crise de l'accessibilité aux loyers abordables. La reprise des mises en chantier permet d'augmenter le parc d'unités offertes en location.

Par ailleurs, la demande refoulée des années précédentes causée par le coût élevé des emprunts et la détente récente des taux d'intérêt pourraient stimuler la vente d'unités neuves et le marché de la revente. La SCHL prévoit une augmentation des prix et des ventes au Québec. Cette embellie du marché de la vente et du marché de la revente libérera des unités locatives, ce qui aurait pour effet d'augmenter l'offre de logements à la location. À plus long terme, la conjoncture pourrait diminuer la pression sur les coûts à se loger, surtout si les restrictions à l'immigration se maintiennent dans le temps.

La hausse du taux de chômage

En 2024, le taux de chômage au Québec a connu une hausse modérée, atteignant 5,3 % sur une base annuelle, alors qu'il se situait à 4,5 % un an auparavant. Pour ce qui est de Laval, rien n'indique que le marché de l'emploi pourrait se comporter différemment. Le nombre moyen par mois de Lavalloises et de Lavallois en situation de chômage était de 15 000 pendant l'année 2024¹⁰. Les tensions avec les États-Unis pourraient affecter l'économie lavalloise, surtout si les négociations se concluaient par l'imposition de mesures tarifaires agressives qui dureraient dans le temps. Les secteurs économiques lavallois les plus exposés sont le secteur de la fabrication (535 entreprises¹¹, 26 900 Lavalloises et

10. Institut de la statistique du Québec : [Caractéristiques du marché du travail, données mensuelles désaisonnalisées, régions administratives et ensemble du Québec](#).

11. Source : Statistique Canada, Banque de registre des entreprises, décembre 2024.

Lavallois en emploi¹²) et le secteur du commerce de gros (752 entreprises¹¹, 10 300 Lavalloises et Lavallois en emploi¹²).

Resserrement des critères d'immigration

Le gouvernement du Québec a récemment annoncé un resserrement des critères d'immigration, avec un moratoire sur certains programmes d'immigration permanente¹³. Cette décision vise à limiter le nombre de personnes immigrantes permanentes admises dans la province, en réponse à la pression sur les services publics et le marché du travail. Cette orientation pourrait avoir un impact sur la main-d'œuvre qualifiée et disponible à Laval au cours des prochaines années.

Retombées de la nouvelle administration américaine

L'arrivée du nouveau président américain le 20 janvier 2025 entraîne des répercussions significatives sur l'économie québécoise. Environ 75 % des exportations du Québec sont destinées aux États-Unis, donc l'imposition des tarifs douaniers sur ces produits pourrait entraîner des pertes de ventes, de clients et d'emplois au sein d'entreprises québécoises. De plus, le renforcement des clauses d'achat local du Buy America Act pourrait limiter l'accès des entreprises québécoises aux marchés publics américains. Ces mesures protectionnistes augmentent l'incertitude économique et nécessitent des ajustements stratégiques de la part des entreprises et du gouvernement québécois pour maintenir la compétitivité économique de la province.

La ville de Laval travaille en étroite collaboration avec les décideurs publics pour protéger ses entreprises et maintenir leur stabilité économique. Ces efforts visent à atténuer les effets négatifs des politiques protectionnistes sur les exportations et à assurer la prospérité des entreprises locales, notamment pour diversifier leur marché. Les acteurs s'affairent déjà à proposer des mesures qui relanceront l'économie sur de nouvelles bases, entre autres par le lancement des programmes d'achat local, ou encore par

12. Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active. Compilation spéciale : ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Secteur de l'emploi, 2024.

13. Source : [Québec Réunifié](#).

l'accompagnement des entreprises souhaitant adopter des pratiques écoresponsables et circulaires de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval (CCIL).

Les décrets de la nouvelle administration américaine ont forcé les provinces canadiennes à remettre en question les lois et les règlements régissant le commerce interprovincial. Des répercussions à court terme sont à prévoir et elles pourraient se traduire par des pertes d'emploi.

Diminution des postes vacants

Le nombre de postes vacants à Laval est moins influencé par la guerre commerciale qui s'amorce puisque l'économie lavalloise est majoritairement constituée d'entreprises de services. Le resserrement de l'immigration pourrait laisser certains postes vacants, sans toutefois accroître le nombre de postes vacants, car les besoins des entreprises en main-d'œuvre seraient moindres en raison de la détente économique. Au-delà des bouleversements économiques mondiaux, une tendance se dessine : une main-d'œuvre avec un niveau de scolarité plus élevé est de plus en plus recherchée. Ainsi, la baisse du nombre de postes vacants se fait sentir surtout pour des postes demandant peu ou pas de formation.

En conclusion, les facteurs de contingence pour l'économie québécoise en 2025–2026 sont nombreux et complexes. Les difficultés à se loger, l'augmentation du chômage, le resserrement des critères d'immigration et les retombées de la nouvelle administration américaine représentent des défis majeurs qui nécessitent des réponses politiques et économiques adaptées pour assurer la résilience et la prospérité de la province. Pour le moment, le nombre de postes vacants est en diminution et le marché du travail semble s'adapter à cette situation puisque les besoins en main-d'œuvre semblent moins importants. L'adéquation entre la formation, les compétences recherchées et les besoins du marché de l'emploi devient primordiale afin de contenir le phénomène des postes vacants.

Les priorités régionales et les axes d'intervention liés aux principales orientations

Les priorités régionales établies par le Conseil régional des partenaires du marché du travail de Laval de Laval, en collaboration avec la Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides, sont les suivantes :

- Mobiliser la main-d'œuvre disponible et lui offrir le soutien nécessaire afin de faciliter son intégration et son maintien en emploi.
- Sensibiliser et soutenir les entreprises face aux défis de gestion des ressources humaines, particulièrement en période de pénurie de main-d'œuvre, et proposer des outils et des solutions pérennes pour favoriser leur développement.
- Promouvoir la formation continue auprès des individus et des entreprises de Laval.
- Participer activement à la dynamisation du marché du travail lavallois en collaborant avec les partenaires du milieu.
- Développer la connaissance, l'utilisation et la promotion de nos services auprès des Lavalloises et des Lavallois.

Accroître la participation de toutes et de tous au développement social et économique

Cette orientation, présentée dans le Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), est liée à quatre objectifs qui concernent les directions générales de Services Québec, dont un relatif à la solidarité sociale et trois sont relatifs à l'emploi et à la main-d'œuvre.

Interventions en matière de solidarité sociale

Voici les axes d'intervention établis pour la région en vue d'améliorer la situation économique des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale :

Objectif

Améliorer la situation socioéconomique des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Axe d'intervention :

- Renforcer la capacité d'action de l'écosystème de développement social lavallois.
- Poursuivre l'accompagnement soutenu des participantes et des participants aux différentes mesures d'employabilité dont la finalité est l'intégration et le maintien en emploi.

Le personnel de la Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides poursuivra ses efforts en 2025–2026 concernant les enjeux et les orientations des années précédentes. Le personnel de Services Québec et celui de ses partenaires souhaitent que la clientèle reçoive un soutien adapté face aux enjeux d'employabilité touchant les individus. Une orientation vers les services publics d'emploi est proposée aux personnes désireuses d'intégrer le marché du travail, notamment celles bénéficiant de l'aide financière de dernier recours et pouvant entamer une démarche menant vers un emploi.

Interventions visant l'atteinte des objectifs relatifs à l'emploi et à la main-d'œuvre

Le Plan d'action des services publics d'emploi 2025-2026 contribue à l'atteinte de trois objectifs du Plan stratégique 2023-2027 :

- Intégrer en emploi les personnes ayant bénéficié d'une aide des services publics d'emploi.
- Accroître la proportion des prestataires des programmes d'assistance sociale qui se maintiennent en emploi après avoir participé aux interventions des services publics d'emploi.
- Aider les entreprises à adapter leurs pratiques de gestion des ressources humaines aux réalités actuelles du marché du travail.

Ces trois objectifs concernent la main-d'œuvre et l'emploi. On présente ci-après les orientations relatives à ces objectifs telles qu'elles figurent dans le Plan d'action des services publics d'emploi 2025-2026. On présente également les axes d'intervention ciblés par la Direction générale, en collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail.

Orientation 1

Approfondir l'analyse des besoins du marché du travail en ce qui concerne les clientèles et les secteurs d'activité économique pour lesquels l'intervention est la plus pertinente.

Axe d'intervention :

- Connaître et diffuser les besoins actuels et futurs du marché du travail pour favoriser l'adaptation des entreprises aux nouvelles réalités du marché de l'emploi.
- Adapter nos interventions aux particularités des différents groupes sous-représentés sur le marché du travail.
- Assurer une veille active du marché du travail et l'identification des besoins de main-d'œuvre et de formation.

- Inciter les organismes spécialisés en employabilité (OSE) à participer aux réflexions menant à des actions innovantes concernant l'intégration, le maintien et la rétention de la main-d'œuvre disponible.

Orientation 2

Outiller les personnes prêtes à intégrer le marché du travail en leur fournissant une aide d'appoint.

Axe d'intervention :

- Mettre en place les conditions favorisant l'intégration et le maintien durables des personnes en emploi.
- Développer une approche intégrée des besoins des personnes à la recherche d'un emploi dans le but de favoriser leur intégration et leur maintien en emploi.

Orientation 3

Agir prioritairement et de façon soutenue auprès des personnes vulnérables sur le plan de l'emploi, pour lesquelles un accompagnement est essentiel à l'intégration durable sur le marché du travail.

Axe d'intervention :

- Mettre en place les conditions favorisant la persévérance de nos clients aux programmes et aux mesures des services publics d'emploi.
- Valoriser la formation continue, y compris la littératie et la numératie, qui améliore l'employabilité ou les compétences en demande.
- Mettre de l'avant l'acquisition et le maintien de compétences génériques afin de favoriser l'autonomie des personnes.
- Promouvoir et mettre de l'avant l'acquisition de compétences du futur afin d'optimiser l'intégration et le maintien en emploi.
- Repérer et favoriser des formations contribuant à l'adéquation entre les besoins du marché du travail et le développement des compétences.
- Améliorer le recrutement, l'accueil, l'intégration et le maintien en emploi, notamment en intervenant auprès des petites et moyennes entreprises.

Orientation 4

Soutenir les employeurs, en particulier ceux issus des secteurs priorités par le gouvernement, qui font face à des défis liés à la main-d'œuvre et d'adaptation aux transformations du marché du travail.

Axe d'intervention :

- Développer et proposer des approches innovantes de gestion des ressources humaines, notamment pour les très petites entreprises.
- Sensibiliser les entreprises à l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) de la main-d'œuvre disponible et les soutenir afin de favoriser leur intégration et leur maintien en emploi.
- Appuyer le développement de filières économiques par l'innovation et la transformation numérique et écologique des entreprises lavalloises.
- Mettre en place des actions régionales qui répondent aux priorités nationales quant aux secteurs et clientèles visés, notamment par le développement de projets, afin de soutenir le secteur de l'aérospatiale en tandem avec la région des Laurentides, en concertation avec le Comité sectoriel de main-d'œuvre (CAMAQ), la grappe aérospatiale du Québec (AERO), et en concordance avec le Conseil emploi métropole.

Orientation 5

S'appuyer sur la mobilisation et la concertation des partenaires du marché du travail et des parties prenantes de la prestation de services pour atteindre les objectifs des services publics d'emploi.

Axe d'intervention :

- Amorcer des actions concertées avec le milieu du travail lavallois afin de répondre aux problématiques de pénurie de main-d'œuvre.
- Collaborer de façon étroite avec les comités sectoriels et les comités consultatifs de main-d'œuvre.
- Développer des actions communes et renforcer le partage d'information et de bonnes pratiques entre les régions de la Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal afin de favoriser le développement d'une meilleure coordination des travaux métropolitains ainsi qu'une vision métropolitaine de l'emploi.

Partager un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement du personnel

Cette orientation est tirée du Plan stratégique 2023-2027 du Ministère. Ce dernier vise à offrir à ses employés une expérience de travail mobilisatrice. Voici les axes d'intervention retenus.

Objectif 1

Agir ensemble pour une expérience employé mobilisatrice.

Axe d'intervention :

- Renforcer le sentiment d'appartenance au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale en communiquant régulièrement avec les employés, en écoutant leurs opinions et en les incitant à participer à des activités qui leur tiennent à cœur.

Objectif 2

Cultiver notre expertise et notre potentiel.

Axe d'intervention :

- Recenser et connaître les talents des employés et rester à l'affût des opportunités de développement des compétences tout en soutenant le développement professionnel de chaque employé.
- Afin de maintenir l'expertise de nos équipes de travail, des formations personnalisées, des ateliers de travail et du mentorat seront au cœur des solutions proposées pour le développement des compétences des employés.

Faire évoluer nos services en cohérence avec les attentes de notre clientèle

L'orientation 3 du Plan stratégique 2023-2027 du Ministère correspond à quatre objectifs, dont deux visent la qualité des services offerts. En ce qui concerne ces deux objectifs, voici les axes d'intervention retenus pour 2025-2026.

Services Québec de Laval poursuivra les efforts d'amélioration de la qualité des services.

Lors des consultations, plusieurs Lavalloises et Lavallois ont exprimé ne pas connaître Services Québec et les services offerts. Parmi les actions retenues, les gestionnaires et les coordonnateurs des bureaux lavallois de la Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides déploient leurs efforts dans une démarche d'amélioration continue, tant auprès du personnel dans les bureaux que de la population lavalloise et des intervenants de la communauté.

Objectif 1

Améliorer les services selon les attentes des clients.

Axe d'intervention :

- Simplifier l'accès aux services et en améliorer la qualité.

Objectif 2

Faciliter l'accès aux services gouvernementaux.

Axe d'intervention :

- Saisir les opportunités régionales permettant de faire connaître les services de Services Québec.

Conclusion

L'économie lavalloise est surtout constituée d'entreprises du secteur des services, moins affectées par les tarifs douaniers imposés par les États-Unis. Il est hasardeux d'évaluer l'incidence qu'auraient des tarifs douaniers sur l'économie, quels seraient les secteurs les plus touchés et l'ampleur des répercussions que pourrait entraîner cette guerre commerciale. Nous ne savons pas non plus combien de temps ils resteront en place. Cette situation exerce déjà une influence puisque les investisseurs s'abstiennent en période d'incertitude.

Cette période d'instabilité appréhendée exigera à nouveau de l'adaptabilité et de l'agilité, qualités renforcées parmi le personnel de notre ministère lors de la crise sanitaire. L'économie lavalloise est en bonne posture avec un taux de chômage relativement bas, des taux d'activités et d'emploi plutôt élevés, un taux d'inflation contenu, et ce, dans une économie diversifiée.

Parmi les défis auxquels nous sommes confrontés, la productivité demeure préoccupante. Si l'automatisation est l'une des solutions pour augmenter nos capacités de production à moindre coût, le taux de change rend plus difficile l'acquisition de technologie. Créer de la richesse demeure incontournable. Toutefois, la période d'incertitude a le potentiel de bouleverser notre économie régionale, provinciale et canadienne et rend plus complexe l'obtention de gains sur le plan économique.

Dans ce contexte, il est important de réaffirmer la mission de Services Québec qui comprend l'acquisition et le rehaussement des compétences du futur, le reclassement de travailleuses et de travailleurs susceptibles de perdre leur emploi, la promotion de la formation continue pour maintenir la compétitivité ainsi que l'accompagnement des entreprises dans leurs défis liés aux ressources humaines. L'objectif de ces stratégies est de s'assurer que le plus grand nombre de citoyennes et de citoyens puisse participer à un marché du travail dynamique, à la hauteur de leurs compétences; il s'agit là du meilleur gage d'une économie résiliente.

Encourager les entreprises lavalloises à utiliser la technologie, l'automatisation et la robotisation demeure l'une des solutions à la rareté de main-d'œuvre et au vieillissement de la population. La Direction générale de Services Québec de Laval et des Laurentides poursuivra ses interventions pour favoriser l'acquisition des compétences des individus et accompagner les entreprises afin d'optimiser leur gestion des ressources humaines ainsi que le maintien en emploi de leur main-d'œuvre.

Annexe I – Budget

Le budget d'intervention annuel des services publics d'emploi est établi en fonction des ententes avec le gouvernement fédéral et des objectifs financiers du gouvernement québécois. Ce budget peut aussi être ajusté en fonction de l'évolution du marché du travail, de la situation socioéconomique de la région et des attentes quant aux résultats opérationnels.

TABLEAU DE RÉPARTITION BUDGÉTAIRE
PLANIFICATION DU BUDGET D'INTERVENTION 2025–2026
POUR LES MESURES D'AIDE À L'EMPLOI

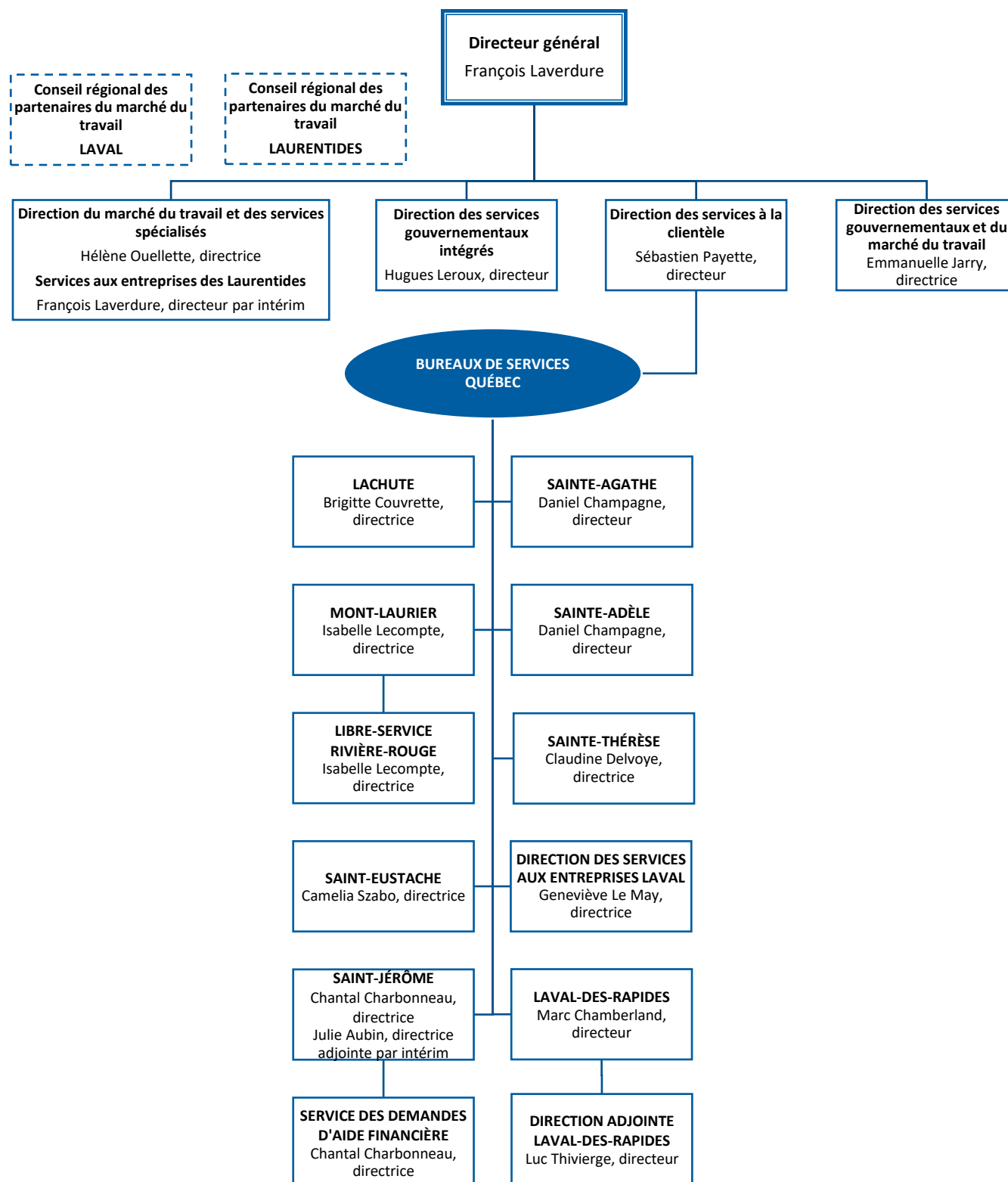
	Planification budgétaire 2025-2026	Parts
1. Aide aux individus		
Mesure de formation de la main-d'œuvre ¹	1 145 000 \$	3,7 %
Ressources externes	11 255 600 \$	36,3 %
Subventions salariales et projet d'intégration des personnes immigrantes et minorités (PRIIME)	1 665 000 \$	5,4 %
Frais d'aide en participation	11 174 000 \$	36,1 %
Contrats d'intégration au travail	2 750 000 \$	8,8 %
2. Aide aux employeurs		
Concertation pour l'emploi	1 350 000 \$	4,4 %
Mesures de formation de la main-d'œuvre	1 650 000 \$	5,3 %
Total	30 989 600 \$	100,0 %

Annexe II – Indicateurs de résultats et cibles

Ensemble des participants aux interventions des services publics d'emploi	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025	Cibles 2025-2026
Proportion des personnes ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation	58,1 %	50,5 %	57,9 %
Clientèle de l'assistance sociale			
Nombre de personnes ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation	688	659	746
Proportion des personnes ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation	42,5 %	33,1 %	45 %
Clientèle de l'assurance-emploi (active ou admissible)			
Nombre de personnes ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation	2 893	2 970	2 847
Proportion des personnes ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation	58,4 %	53,8 %	53,6 %
Entreprises			
Proportion d'entreprises aidées issues des secteurs priorités	40,0 %	45,4 %	40 %
Qualification de la main-d'œuvre			
Nombre de nouvelles personnes participant aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	215	187	193

Annexe III – Organigramme

Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides



Annexe IV – Conseil régional des partenaires du marché du travail de Laval

Membres votants :

Membres représentant la main-d'œuvre	Membres représentant les entreprises	Membres représentant le milieu de la formation et le milieu communautaire
M. Godefroy Borduas Délégué responsable du comité des jeunes Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)	M. Luc Lamarche Président LCM Informatique inc. – Micro LL inc.	M^{me} Isabelle Goulet-Lavoie <u>Vice-présidente du CRPMT</u> Directrice Via Travail – Opex'82
M. Vincent Leclair Secrétaire général Conseil régional FTQ Montréal métropolitain	M. Yvan Deschamps Vice-président, ressources humaines et santé et sécurité Cheminées Sécurité International ltée (CSIL)	M^{me} Christiane Pichette <u>Vice-présidente du CRPMT</u> Directrice générale Carrefour jeunesse-emploi de Laval
M^{me} Jasmine Martin Conseillère syndicale Conseil régional FTQ Montréal métropolitain	M. David Bousquet <u>Vice-président du CRPMT</u> Directeur des ressources humaines Aliments Lesters	M^{me} Geneviève Beaudry Coordinatrice Centre de services scolaire de Laval (CSSL)
M^{me} Chantal Ide Première vice-présidente Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)	M^{me} Sylvie Marchand Présidente et directrice générale Aptitude Ergo	M. Jean-Philippe Gingras Directeur Bureau des études Université du Québec à Montréal

Membres représentant la main-d'œuvre	Membres représentant les entreprises	Membres représentant le milieu de la formation et le milieu communautaire
Vacant	M^{me} Caroline De Guire Présidente-directrice générale Chambre de commerce et d'industrie de Laval	M^{me} Catherine Parent <u>Présidente du CRPMT de Laval</u> Directrice de la formation continue et des services aux entreprises Collège Montmorency
M^{me} Ingrid Francoeur Directrice Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides	Vacant	M^{me} Cristelle Chalono Directrice Bureau de l'enseignement régional et du campus de Laval de l'Université de Montréal
Membre responsable du développement régional	Membre représentant le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	
M. Bonnet Huor Commissaire aux affaires internationales et à la main-d'œuvre Service du développement économique Ville de Laval	M. François Laverdure <u>Secrétaire du CRPMT de Laval</u> Directeur général de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides	

Membres non-votants :

Membre désigné par le ministère de l'Éducation	Membre désigné par le ministère de l'Enseignement supérieur	Membre désigné par la Commission de la construction du Québec
M^{me} Louise Lafontaine Conseillère-cadre	M^{me} Chantal Brochu Conseillère régionale Lanaudière–Montréal– Laval–Laurentides	M. Philippe Gagnon Chef de section du Service à la clientèle et aux plaintes
Membre désignée représentant le ministère de l'Économie et de l'Innovation		
M^{me} Sihem Benlizidia Directrice territoriale – Direction du territoire métropolitain		

Membres invités :

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
M^{me} Lina Gutierrez Directrice régionale Laval– Laurentides–Lanaudière	M^{me} Lorie Gannon Coordonnatrice Service aux entreprises	M^{me} Véronique Bélisle Directrice régionale Laval– Laurentides

